

Housing Bank-Algeria
Conditions de Banque Mars 2016

A	B	C	D	E	F	G	H
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13							
14							
15							
16							
17							
18							
19							
20							
21							
22							
23							
24							
25							

A - Rémunération des dépôts à vue et à terme

Les comptes à vue

Taux d'intérêt

Néant
Néant
Néant
Néant

Observations

Les comptes épargne

Taux d'intérêt

TBB - 4 %

Observations

Premier versement et solde minimum en compte : 10 000 DA. Intérêts servis annuellement.

1- Date de valeur versement : si versement entre le 1er et le 15 du mois la date de valeur est le 16 du mois. si versement entre le 16 et la fin du mois la date de valeur est le 1er du mois suivant

2- Date de valeur retrait : si retrait entre le 1er et le 15 du mois la date de valeur est le 30 du mois précédent. si retrait entre le 16 et la fin du mois la date de valeur est le 15 du mois

Durée

Les bons de caisse (BDC) et les dépôts à terme (DAT) en dinars algériens

Taux d'intérêt

Obseavations

Durée minimale : 03 mois.

Montant minimum du placement : 100 000 DA.

Montant maximal par formule de BDC : 5 000 000 DA

Remboursement par anticipation : aucun d'intérêt servi

avant trois mois. Au delà de 03 mois il est appliqué le taux de la durée réelle diminué de 0,25 point de pourcentage

